

Cette conférence a été présentée dans le cadre du colloque intitulé « **Les municipalités-amies des aînés au Québec : Au carrefour de la pratique et de la recherche** » lors du congrès de l'Acfas à Montréal (les 11 et 12 mai 2016 à l'UQAM).

© La totalité du contenu de ce document est protégée par des droits d'auteurs et ne peut être modifiée ou reprise sans l'autorisation écrite de ses auteurs.

Si vous souhaitez de plus amples informations à ce sujet, nous vous prions d'écrire à l'adresse courriel suivante : [Mario.Paris@USherbrooke.ca](mailto:Mario.Paris@USherbrooke.ca)

Merci de votre souci pour la propriété intellectuelle.

Équipe de recherche sur les « Municipalités-amies des aînés » (MADA) de l'Université de Sherbrooke et du Centre de recherche sur le vieillissement.

<http://madaquebec.com/fr/>

The background is a stylized illustration of a landscape. It features a light blue sky with several white, fluffy clouds. In the foreground, there are green rolling hills. On the left, a person is walking away from the viewer. On the right, there are several trees with green foliage and dark trunks. A path or road is visible at the bottom of the frame, with a bicycle parked on it. The entire scene is framed by a light blue border.

# Carrefour action municipale et famille

Par Marc-André Plante

11 mai 2015

# Présentation du CAMF

## **Organisme sans but lucratif**

Actif depuis 1989 / Statut officiel depuis 2001

- **Mission** : Offrir aux municipalités et aux MRC du Québec des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement des politiques familiales municipales et de la démarche Municipalité amie des aînés.
- **Objectif** : Améliorer la qualité du milieu de vie des familles, des enfants et des aînés du Québec, en collaboration avec les partenaires du monde municipal, du gouvernement du Québec et d'autres réseaux oeuvrant auprès des mêmes clientèles.
- **Stratégies** : pour concrétiser sa mission et des objectifs, le CAMF utilise les stratégies suivantes :
  - Promotion et sensibilisation
  - Formation et accompagnement
  - Recherche et développement
  - Représentation du réseau auprès des instances gouvernementales

# Présentation du CAMF (suite)

- Trois cent trente (330) membres répartis dans les dix-sept (17) régions du Québec
- Un conseil d'administration composé de dix-huit (18) personnes (par taille de municipalité)
- Neuf (9) employés permanents à temps plein
- Une équipe de 21 formateurs

## Sources de financement

- 70% du Ministère de la Famille et du Secrétariat aux aînés
- 25% des cotisations des membres
- 5% de la gestion de projets sur le terrain

# Rôle du CAMF dans la démarche MADA

- Offrir un soutien technique. Dans le cadre du financement octroyé par le Secrétariat aux aînés, les municipalités et MRC reçoivent 15 heures d'accompagnement du CAMF.
- Sensibiliser les acteurs municipaux à l'importance de mettre en place une démarche MADA (Magazine, bulletin électronique, colloque annuel, présentation)
- Contribuer à l'amélioration continue du programme de soutien financier et technique MADA (évolution des attentes, les besoins sur le terrain, etc.) en collaboration avec le CDRV et le Secrétariat aux aînés.

À ce jour, approximativement **800 municipalités ou MRC** du Québec ont réalisé ou réalisent actuellement la démarche MADA

# Équipe des formateurs

- Formation continue et partage d'expériences (4 rencontres par années)
- Transfert de connaissances par le Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke (CDRV)
- Contribution au développement et des outils

## Qui sont-ils?

- Expérience du milieu municipal (Anciens élus / fonctionnaire municipaux à la retraite)
- Travailleurs autonomes

# Principes encadrant l'approche d'accompagnement

- Intervenir le plus tôt possible pour partir du bon pied
  - La volonté politique et l'appui de la direction générale et des différents services qui interviennent dans le dossier
  - L'appropriation des contenus de base (vieillesse active, comité, etc.).
- S'adapter pour reconnaître les particularités des milieux
  - Villages ruraux, centres urbains et banlieues : Des enjeux et réalités différentes
- Miser sur le potentiel (forces) du milieu :
  - Bâtir à partir de l'expertise présente dans la communauté plutôt que diriger et imposer une façon de faire.

# Principes encadrant l'approche d'accompagnement (suite)

- Mettre les aînés au cœur de la démarche
  - Reconnaître et valoriser l'autonomie des aînés en considérant leurs choix et leurs préférences
  - Reconnaître le potentiel des aînés à contribuer activement au développement et au dynamisme de leur communauté
  - Encourager les aînés à s'impliquer dans toutes les étapes de la démarche MADA
  
- Se donner le temps de bien faire les choses
  - Démarche qui donne de l'importance au processus (max : 24 mois)

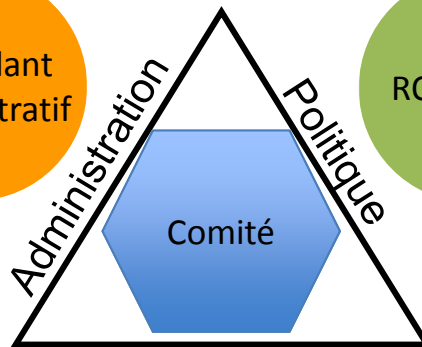


# Principes encadrant l'approche d'accompagnement (suite)

Faire de MADA une démarche collective

L'administration municipale  
Direction générale  
Directions /services

Répondant administratif



RQF / RQ

Le conseil municipal  
Élu(e)s

Société civile

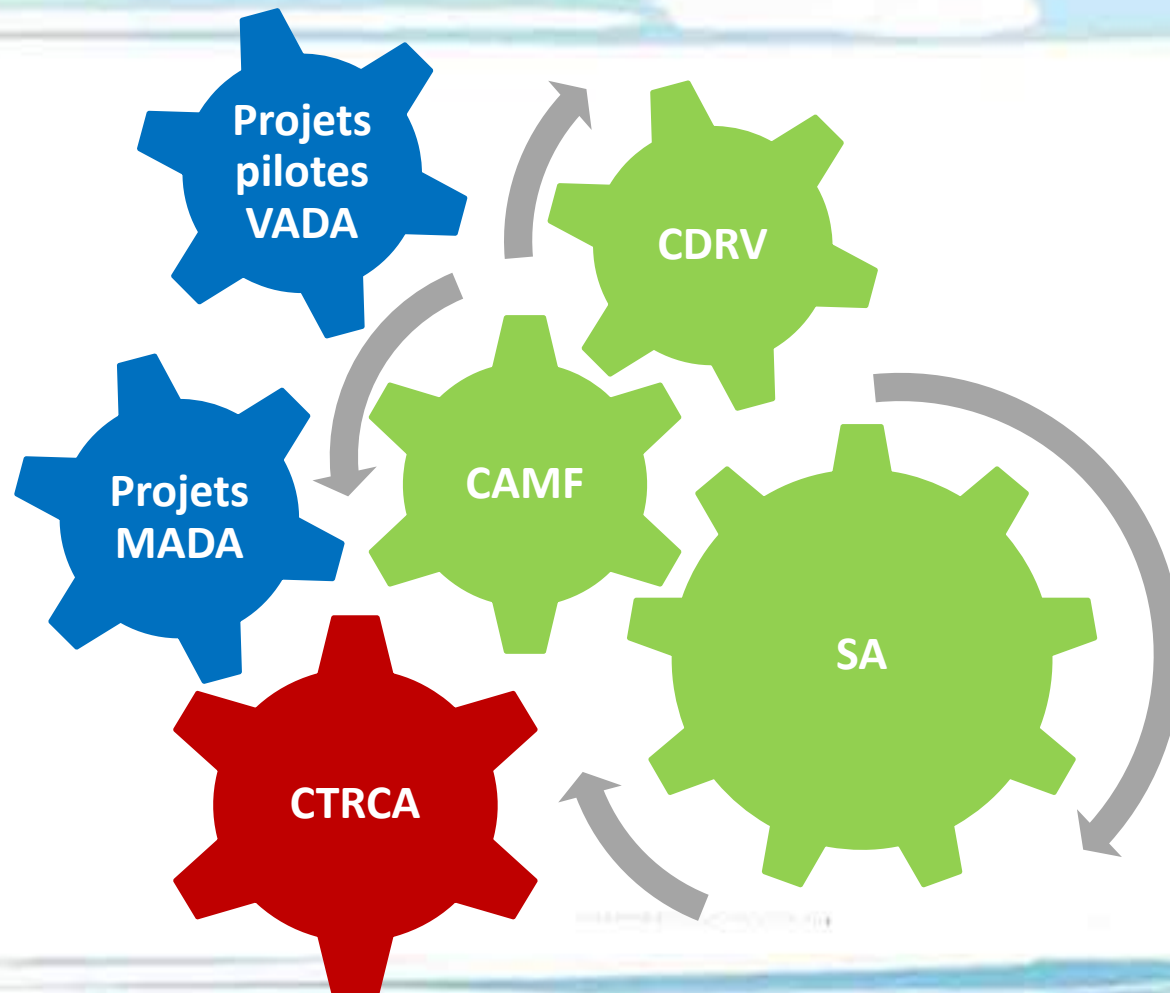
CLSC – Agence  
Associations d'aînés  
Org. communautaire  
Commission scolaire  
Société de transport  
OMH  
Table de concertation  
Etc.

Le citoyen aîné

# Les limites de l'accompagnement

- Le formateur offre seulement 15h d'accompagnement dans le milieu et dispose de certaines contraintes pour influencer les résultats du projet.
- Le formateur concentre son soutien technique auprès du comité de pilotage et peut difficilement coordonner des liens avec des organisations au plan régional.
- La dynamique « politique » et « administrative » est parfois complexe dans un milieu et complique le travail d'accompagnement du CAMF.
- Les mécanismes (environnement local) de la participation citoyenne sont variables d'une communauté à l'autre.

# Les conditions de succès à la démarche MADA



# Le milieu municipal : un partenaire dans le soutien communautaire des aînés!

- L'ensemble des municipalités du Québec investissent, annuellement, près de 3 milliards de dollars pour les secteurs de la culture, du loisir et de la vie communautaire. À cela, il faut ajouter des contributions au développement et à la mise à jour du mobilier urbain, à la construction ou au maintien d'infrastructure sociale.
- Cela confirme la participation indéniable des services municipaux à l'amélioration de la qualité de vie des aînés du Québec.

# ENJEUX : Le transport collectif et adapté

## AXE 1 : Transport collectif et adapté

- De 2011 à 2031, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus passera de 16 % à 26 % de la population québécoise totale. De plus, les personnes de plus de 75 ans représentent actuellement 7 % de la population et en 2031, cette proportion passera à près de 13 %. (Source : document préliminaire de la politique *Vieillir chez soi*)
- Cette évolution démographique nécessitera des investissements majeurs dans le transport collectif et adapté puisque les besoins des utilisateurs changeront et que les investissements nécessaires à l'adaptation des services pourront difficilement être assumés uniquement par les utilisateurs.
- TAXI-BUS, NAVETTE-OR, GRATUITÉ DU TRANSPORT, ACCOMPAGNEMENT À L'UTILISATION

# ENJEUX : L'Habitation

## AXE 2 : Habitation

- 87,6 % des personnes âgées habitent un domicile de type conventionnel et les personnes âgées souhaitent demeurer le plus longtemps possible dans leur domicile avec l'aide de services publics et privés.
- De plus, les données préliminaires des projets issus de la démarche MADA soulignent l'inquiétude des aînés à cet égard et l'intérêt des municipalités à favoriser une diversification de l'offre en habitation sur leur territoire. (Source : document préliminaire de la politique *Vieillir chez soi*)
- **QUOI FAIRE? LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À REVOIR**
- **PROGRAMME ACCÈS-LOGIS DE LA SHQ À REVOIR ET ACCROITRES LE BUDGET**

# ENJEUX : L'Habitation (suite)

- Développement d'unités d'habitation pour les aînés en milieu rural :
  - La grande majorité des municipalités de moins de 5000 habitants au Québec ne dispose pas d'unité d'habitation pour les aînés bien qu'il s'agit d'un élément ayant un impact majeur sur la rétention de ceux-ci dans leur milieu d'origine. (ex: LES DÉFIS DES PETITES RÉSIDENCES)
  - La présence des aînés en milieu rural contribue souvent au maintien de services et d'équipements viables (exemples : épicerie, station d'essence, pharmacie, etc.) dans la communauté.
  - PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE

# Quelques enjeux à faire réfléchir

- Le soutien des personnes de plus de 75 ans vivant seule à domicile et des actions MADA plus nombreuses!
- La forte croissance des personnes atteintes de la maladie Alzheimer... et l'impact sur le soutien communautaire et familial. Redéfinir les services... Qui fait quoi? Les attentes pour MADA
- La collaboration entre les services sociaux et nos municipalités/communautés au sujet des personnes en situation vulnérable
- Le transport collectif en milieu rural et plus particulièrement pour les personnes qui perdront leur permis de conduire
- Le bénévolat et surtout la non professionnalisation de ceux-ci!
- L'isolement des personnes vieillissantes (ex: quelques MRC au Québec ont plus de 50% des personnes de 65 ans+ vivant seul)



# La gouvernance régionale et interne

- Automne 2016, dépôt d'une loi sur l'autonomie municipale
- Avec l'abolition des CRÉ, il y a un déplacement des responsabilités vers les MRC. (ex: OMH, transport régional, développement social) Période de transition...
- La multiplication des politiques au niveau municipal : Comment favoriser l'intégration sans isoler les enjeux du vieillissement?
- Comment maintenir l'intérêt « politique » de l'enjeu des aînés dans les conseils municipaux?
- La configuration de l'administration des services de santé : un modèle de gouvernance qui suit pas nécessairement le même chemin
- Reconnaissance d'un rôle de gouvernement de proximité au milieu municipal. Est-ce possible?

# Conclusion

- Mission accomplie pour la mise en place du programme MADA
- Des enjeux à relever dont le gouvernement du Québec est souvent l'acteur principal
- Il y a une volonté politique d'agir
- Maintenir nos aînés dans les communautés rurales = un défi pour tous!
- Le partenariat entre le gouvernement du Québec et le monde municipal est un modèle à reproduire



CARREFOUR ACTION  
**municipale** et **famille**

Par Marc-André Plante  
Directeur général  
[www.camf.ca](http://www.camf.ca)

